

# PRÉVENIR LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Savoir repérer et prendre en compte les situations et les comportements portant atteinte au « bien-être » des élèves

#### **PUBLIC**

Salariés des établissements d'enseignement privés, personnels de la vie scolaire.

# > PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis. Cependant elle s'adresse principalement aux personnels des établissements de l'enseignement privé.

### > MODALITÉS D'ADMISSION

Signature de la convention de formation.

# > DÉLAI D'ACCÈS

10 jours ouvrés

#### **OBJECTIFS**

- Reconnaître les situations de harcèlement en milieu scolaire
- Identifier les actions à mener en cas de situation de harcèlement
- Savoir mobiliser les moyens et ressources adaptés pour lutter contre le harcèlement scolaire.

# MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Résolution de situations complexes à l'écrit et à l'oral; Partage des expériences de chacun pour travailler concrètement à la construction d'action d'accompagnement. Mise en situation ludique de cas concrets.
- Livret de formation remis à chaque stagiaire;
- Connexion internet, vidéo projecteur, paper board

#### > MOYENS D'ENCADREMENT

Intervenant spécialisé dans l'accompagnement des personnels des établissements d'enseignement privés.

# NOMBRE DE PARTICIPANTS 6 à 12 participants.

### DATES DE LA FORMATION

Consulter les dates sur notre site : https://www.arephautsdefrance.fr/

### **DURÉE**

14 heures. De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

### > TYPE DE SESSION

Inter et/ou Intra

#### MODALITES D'EVALUATION

Questionnaire d'évaluation des acquis.

#### **VALIDATION**

Attestation de formation.

## **TARIF**

350 € Net par stagiaire.

#### > LIEU\*

AREP Hauts de France Parc de la Haute Borne, 70 avenue de l'Harmonie - 59650 Villeneuve d'Ascq \* Possibilité de programmer la session dans votre établissement

### **ACCESSIBILITÉ**

- Locaux conformes à la réglementation E.R.P., accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap, tutorée par le référent handicap de la structure

#### > RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Xavier Floquet - Tél. 03.20.07.96.18.



# LES SITUATIONS DE HARCELEMENT

- Les différents types de harcèlement en milieu scolaire
- La distinction entre discrimination et harcèlement, entre harcèlement moral ou sexuel
- Identifier le cadre juridique du harcèlement scolaire
- Identifier les responsabilités en cas de harcèlement
- Identifier les sanctions pénales et civiles

# > PREVENIR LE HARCELEMENT SCOLAIRE

- Savoir repérer les situations et les comportements portant atteinte au « bienêtre » de la personne
- Identifier la véracité des faits et des situations
- Mises en situation
- Le « profil-type » du harceleur en milieu scolaire et sa ligne de défense

# > LES ACTIONS A MENER SUITE A UNE SITUATION DE HARCELEMENT

- Prendre en compte les situations des parties prenantes
- Mener des entretiens contradictoires, entretiens de médiation
- La pratique de la médiation
- · Le lien entre la pratique et le juridique

94,81%
DE STAGIAIRES
SATISFAITS \*

96,73%
DE VALIDATION DES ACQUIS \*